



## Reprise du CINE-CLUB pour l'année 2017-2018 !

Le collège Camille Reymond propose aux élèves de toutes les classes, à tous les membres de la communauté éducative et à tous les parents des collégiens de participer au **Ciné-club**.

Chaque projection sera suivie d'une discussion qui fait partie intégrante de la séance. Les élèves seront sous la responsabilité de Mmes Avellanéda et Borot.

Lieu : le Cinématographe (Château-Arnoux)

Les élèves doivent s'y rendre et repartir par leurs propres moyens. Les élèves de sixième seront accompagnés par un groupe d'élèves de troisième durant toute l'année.

Début des projections : 16 heures 45

Fin de la séance: environ 19h 15 (variable selon la durée des films, cf. le programme détaillé qui sera distribué aux élèves inscrits au ciné-club).

Calendrier des projections : toujours les mardis

Cotisation élèves : 20 € (chèque à l'ordre du F.S.E collège Camille Reymond)

Cotisation adultes : 20 € + 10 € adhésion au F.S.E

.....  
Autorisation parentale à remettre soit à Mme Borot au CDI soit dans le casier de Mme Avellanéda avant le vendredi 13 OCTOBRE, au plus tard, accompagnée du règlement par chèque à l'ordre du F.S.E du collège Camille Reymond. Merci.

Je soussigné.....autorise mon enfant.....  
en classe de ..... à participer aux séances de ciné-club du collège et je m'engage à venir le chercher à la fin des débats. J'ai bien noté qu'il était durant ce temps (uniquement projection et débat) placé sous la responsabilité des enseignants (Mmes Avellanéda et Borot) et je signale qu'il est couvert par mon assurance durant cette activité .

Date :

Signature :